

Département de Loir-et-Cher

**BEUCE VAL DE LOIRE**  
Communauté de Communes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 3 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois mars à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la Communauté de communes Beuce Val de Loire s'est réuni en la salle de la Halle sous la présidence de monsieur Pascal HUGUET, Président.

**Etaient présents :**

Mmes et MM. Christelle PELLÉ, Jean-François MEZILLE, Marc GAULANDEAU, Catherine BLOQUET-MASSIN, Olivier THEOPHILE, Pascal HUGUET, Jean-Michel SAUVAGE, Michel PEIGNANT, Catherine BAUDOUIN, Stéphane MALANDAIN, Jean-Louis FESNEAU, Antoine BECK, Jean-Luc DUMOULIN, David ALBARET, Bruno DENIS, Astrid LONQUEU, Annie BERTHEAU, Arnaud BOTRAS, Jean COLY, Christophe ELIE, Gilbert FLURY, Céline MILLET, Grégory MILLET, Martine NODOT, Vincent ROBIN, Maryline GAROT, Christian JUSTINE, Jean-Pierre ARNOUX, Françoise BOISSÉ, Denis LAUBERT, Joël NAUDIN, Xavier VROMMAN, Philippe BEAUJOUAN, Yves CHANTEREAU, Philippe HUGUET, Frédéric DEJENTE, Annie-Claude LEMAIRE, Jean-Marc LEROUX, Josiane BOURGOIN, Jacques BOUVIER, Pierre DEPUYMALY, Guy TERRIER.

**Étaient absents excusés et ayant donné procuration :**

Mmes et MM. Jean-Yves GONIDEC, procuration donnée à Jean-Pierre ARNOUX, Christine HUET, procuration donnée à Arnaud BOTRAS, Aurore CASATI, procuration donnée à Vincent ROBIN, Marie DUBREUIL, procuration donnée à Christophe ELIE, Sandra LEMOINE-CABANNES, procuration donnée à Mme Martine NODOT, Yvonnick BEAUJOUAN, procuration donnée à Mme Martine NODOT, et Florence DEPUICHAFFRAY, procuration donnée à Joël NAUDIN.

**Était absent excusé :**

Marc FESNEAU

Date de la convocation : 24 février 2022

Nombre de conseillers en exercice :  
50 titulaires et 25 suppléants

Titulaires présents : 42  
Suppléants votants : 0  
Pouvoirs : 7  
Total votants : 49

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Catherine BLOQUET-MASSIN a été désignée secrétaire de séance.

**Délibération : DEV ECO\_DEL\_2022\_27**

**Objet : Aides à l'investissement aux entreprises / Octroi d'une subvention pour un investissement immobilier – SCI RENAISSANCE**

Vu les statuts de la Communauté de communes, notamment l'article 4.1.1 1 mentionnant la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n° 2020-138 en date du 17 décembre 2020 et 2021-129 du 16 décembre 2021 relatives aux règlements des aides aux entreprises de la CCBVL ;

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 4 février 2022 ;

Monsieur Frédéric DEJENTE, vice-président en charge du développement économique, expose :

La SARL BV Services est une entreprise créée à Muides-sur-Loire en 2014 et proposant des services de conciergerie d'entreprise. Valérie BRETON en est la gérante et associée unique ;

Pour stabiliser l'implantation de son entreprise à Muides-sur-Loire, Valérie BRETON a saisi l'opportunité d'acquérir les locaux dont elle est locataire. Cet achat s'est accompagné d'une extension pour améliorer les conditions de travail administratif et d'une réfection intérieure ;

Cette acquisition, agrandissement et modernisation sont portés par une SCI dont Valérie BRETON est actionnaire majoritaire ;

Ces investissements s'élèvent à 130 560,18 € HT ;

Conformément aux modalités du règlement des aides de la Communauté de communes, une subvention de 12 260 € peut lui être octroyée, sur une assiette d'investissements éligibles de 122 610,18 € HT. Il sera demandé au Conseil régional du Centre Val de Loire d'abonder cette subvention à hauteur de 12 260 € ;

Tout accord de subvention fait l'objet d'un contrat signé entre les financeurs, la société foncière bénéficiaire et l'entreprise ;

**Le conseil communautaire, après avoir délibéré et comptant vingt-et-une abstentions, trois votes contre, et vingt-cinq votes pour, décide à la majorité :**

**Abstentions** : Mmes et MM. Olivier THEOPHILE (Conan), Guy TERRIER (Villexanton), David ALBARET (Lestiou), Michel PEIGNANT (Epiais), Arnaud BOTRAS (Mer), Christine HUET (procuration attribuée à Arnaud BOTRAS), (Mer), Gilbert FLURY (Mer), Grégory MILLET (Mer), Céline MILLET (Mer), Jean COLY (Mer), Marie DUBREUIL (procuration attribuée à Christophe ELIE) (Mer), Jean-Pierre ARNOUX (Mulsans), Jean-Yves GONIDEC (procuration attribuée à Jean-Pierre ARNOUX), (Cour-sur-Loire), Martine NODOT, (Mer), Yvonnick BEAUJOUAN (procuration attribuée à Martine NODOT), (Mer), Sandra LEMOINE-CABANNES (procuration attribuée à Martine NODOT), (Mer), Yves CHANTEREAU (Saint-Léonard-en-Beauce), Josiane BOURGOIN (Talcy), Catherine BAUDOIN (Josnes), Jean-Louis FESNEAU (La Chapelle-Saint-Martin-en-plaine) et Stéphanie MALANDAIN (Josnes).

**Votes contre** : Mme et MM. Xavier VROMMAN, Christophe ELIE et Christelle PELLE

- **D'ACCORDER** une aide à l'investissement à la **SCI RENAISSANCE** à Mer, d'un montant de **12 260 €**, pour l'acquisition d'un bâtiment d'activité, son extension et sa réfection, à Muides-sur-Loire ;

- **D'AUTORISER** le président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour copie conforme, le 15/03/2022  
Le Président,  
  
Pascal HUGUET



Envoyé en préfecture le 18/03/2022

Reçu en préfecture le 18/03/2022

Affiché le 18/03/2022 

ID : 041-200055481-20220318-DEL2022\_27-DE